

FISCALITE

Informations

N° 101 - FISCAL N° 14
En ligne sur le site www.fntp.fr / extranet le 25 juillet 2006
ISSN 1769 - 4000

TVA AU TAUX REDUIT MODÈLES D'ATTESTATION

Pour bénéficier du taux réduit de TVA applicable à certains travaux effectués dans les locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans, une attestation doit être produite par le client sur papier libre.

L'entreprise conserve l'original et le client en garde copie, jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux.

Vous trouverez, en annexe, cinq modèles d'attestation actualisés. En effet, il résulte des dispositions de la loi de finances rectificative pour 2005 que l'attestation doit désormais préciser expressément que les travaux réalisés ne répondent pas aux critères des travaux qui concourent à la production d'un immeuble neuf ou à l'issue desquels la surface de plancher hors œuvre nette des locaux existant est augmentée de plus de 10 % (cf Informations – Fiscal n° 4 du 7 février 2006).

Le client est solidairement tenu au paiement du complément de TVA si les mentions portées sur l'attestation s'avéraient inexactes de son fait.

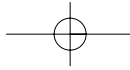
Ces modèles pourront être adaptés selon la nature des travaux.

**Pour toute précision complémentaire, veuillez contacter Emeline GUICHARD
(Tél : 01.44.13.32.40 - guicharde@fntp.fr)**

Certifié ISO 9001 : 2000 par



Fédération Nationale des Travaux Publics 3, rue de Berri - 75008 Paris - Tél. 01 44 13 31 44 - fax 01 45 61 04 47 www.fntp.fr

**Attestation pour les travaux réalisés dans des locaux affectés de manière exclusive à l'habitation**

Je soussigné <Nom> demeurant à :

<Adresse>

atteste que les travaux effectués par l'entreprise <dénomination> concernent :

le domicile

le local à usage d'habitation situé <adresse>

dont je suis <propriétaire, locataire, usufruitier> est achevé depuis plus de deux ans.

Les travaux réalisés ne répondent pas aux critères des travaux qui concourent à la production d'un immeuble neuf au sens de l'article 279 O bis du code général des impôts ou à l'issue desquels la surface de plancher hors œuvre nette des locaux existant est augmentée de plus de 10 %.

Je déclare avoir été informé que je dois conserver la présente attestation, ainsi que les factures et notes émises par l'entreprise ayant réalisé les travaux, jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et que je suis solidairement tenu au paiement du complément de TVA si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de mon fait.

<date>
<signature>

Attestation pour les travaux réalisés dans des locaux affectés principalement à l'habitation

Je soussigné <Nom> demeurant à :

<Adresse>

atteste que le local situé <adresse>

dont je suis <propriétaire, locataire, usufruitier>

et dans lequel des travaux sont effectués par l'entreprise <dénomination>

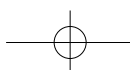
est achevé depuis plus de deux ans,

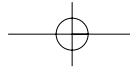
est à usage d'habitation pour plus de 50 % de sa superficie.

Les travaux réalisés ne répondent pas aux critères des travaux qui concourent à la production d'un immeuble neuf au sens de l'article 279 O bis du code général des impôts ou à l'issue desquels la surface de plancher hors œuvre nette des locaux existant est augmentée de plus de 10 %.

Je déclare avoir été informé que je dois conserver la présente attestation, ainsi que les factures et notes émises par l'entreprise ayant réalisé les travaux, jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et que je suis solidairement tenu au paiement du complément de TVA si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de mon fait.

<date>
<signature>



**Attestation pour les travaux réalisés dans les pièces d'habitation de locaux affectés principalement à un usage autre que l'habitation**

Je soussigné <Nom> demeurant à :
<Adresse>
atteste que le local situé <adresse>

dans lequel des travaux sont effectués par l'entreprise <dénomination>,

- est achevé depuis plus de deux ans,
 et que les travaux effectués portent sur des pièces affectées exclusivement à l'habitation.

Les travaux réalisés ne répondent pas aux critères des travaux qui concourent à la production d'un immeuble neuf au sens de l'article 279 O bis du code général des impôts ou à l'issue desquels la surface de plancher hors œuvre nette des locaux existant est augmentée de plus de 10 %.

Je déclare avoir été informé que je dois conserver la présente attestation, ainsi que les factures et notes émises par l'entreprise ayant réalisé les travaux, jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et que je suis solidairement tenu au paiement du complément de TVA si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de mon fait.

<date>
<signature>

Attestation pour les travaux réalisés sur les parties communes d'un immeuble collectif

Je soussigné <Nom> demeurant à :
<Adresse>
atteste que l'immeuble situé <adresse>

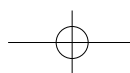
dans lequel des travaux sont effectués par l'entreprise <dénomination>
et dont je suis

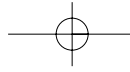
- le propriétaire ou le syndicat de copropriétaires
 ou son représentant
est
 achevé depuis plus de deux ans
 et est composé de locaux affectés principalement ou exclusivement à l'habitation dans une proportion de <nombre> millièmes de l'immeuble.

Les travaux réalisés ne répondent pas aux critères des travaux qui concourent à la production d'un immeuble neuf au sens de l'article 279 O bis du code général des impôts ou à l'issue desquels la surface de plancher hors œuvre nette des locaux existant est augmentée de plus de 10 %.

Je déclare avoir été informé que je dois conserver la présente attestation, ainsi que les factures et notes émises par l'entreprise ayant réalisé les travaux, jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et que je suis solidairement tenu au paiement du complément de TVA si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de mon fait.

<date>
<signature>





Attestation pour les travaux de transformation en logement d'un local affecté antérieurement à un autre usage

Je soussigné <Nom> demeurant à :
<Adresse>
atteste que le local situé <adresse>

dans lequel des travaux sont effectués par l'entreprise <dénomination>,

est achevé depuis plus de deux ans

et que les travaux que j'y fais réaliser sont destinés à le transformer en un local principalement ou exclusivement affecté à l'habitation.

Les travaux réalisés ne répondent pas aux critères des travaux qui concourent à la production d'un immeuble neuf au sens de l'article 279 O bis du code général des impôts ou à l'issue desquels la surface de plancher hors œuvre nette des locaux existant est augmentée de plus de 10 %.

Je déclare avoir été informé que je dois conserver la présente attestation, ainsi que les factures et notes émises par l'entreprise ayant réalisé les travaux, jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et que je suis solidairement tenu au paiement du complément de TVA si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de mon fait.

<date>
<signature>

